

Compte-rendu de la réunion de la Commission Régionale Handikayak & Pagaie Santé

DATE / LIEU	<ul style="list-style-type: none"> 8 mars 2022 en distanciel
REDACTEURS	<ul style="list-style-type: none"> Laurence DECHENAUD et Etienne BAUDU
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none"> Laurence DECHENAUD (CANOE KAYAK AMICALE LAIQUE TOUL), Vincent HOLHER (C.C.K. VALLEE DU SANON), Isabelle MACHEFER (CANOE KAYAK AMICALE LAIQUE TOUL), Amélie LE SCLOTOUR (STRASBOURG EAUX VIVES), Etienne BAUDU (Conseiller Technique Régional), Yann DELAUBIER (Apprenti BPJEPS CKDA, CANOE KAYAK AMICALE LAIQUE TOUL), Paul CAILLET (Réfèrent Paralympique Territorial Grand Est, CPSF), Yoann PICARD (Directeur Général de Nautisme en Île-de-France) <p><i>Excusés : Annie CERBELLE (CHARLEVILLE MEZIERES CANOË KAYAK), Jean-Louis CERBELLE (CHARLEVILLE MEZIERES CANOË KAYAK), Christelle LEROY (ANCERVILLE-BAR LE DUC), Eryck DUBUISSON (C.K.C. NANCY TOMBLAINE), David BERNARDEAU (Réfèrent national Handikayak FFCK)</i></p>

1. Intervention de Paul CAILLET : État des lieux de la pratique physique handi en Grand Est

Document présenté :

- État des lieux Parasport en Grand Est (cf. document en annexe)

Informations complémentaires :

- La Relève :
 - Le programme « La relève 2022 » vient d'ouvrir ses inscriptions pour sa 3^{ème} édition : <https://lareleve.france-paralympique.fr>
 - Lien de téléchargement du kit de communication : <https://we.tl/t-pPmYl37E7r>
- [Le guide des Parasports pour les élus aux sports](#)
- Plateforme « Trouve ton Parasport » : <https://trouvetonparasport.france-paralympique.fr>
- ESMS x Clubs : Plaquette du projet (cf. document en annexe)

2. Évaluation du nombre de clubs et de bénéficiaires des actions santé et handi

La commission souhaite évaluer le nombre de clubs et de bénéficiaires des actions santé et handi en 2021. Les clubs sont invités à répondre au formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/CnuXAJOHAE>

3. Demandes d'intervention équipement

La Commission rappelle la procédure de demande d'intervention d'un cadre référent « handikayak » ou « pagaie santé » dans un club du Grand Est. Le CRCK diffusera à nouveau un mail d'information à destination de l'ensemble des clubs du Grand Est.

La demande du club est à effectuer par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne pour préciser le besoin d'accompagnement. Lien vers le formulaire : <https://forms.office.com/r/TuY1ePeNwk>.

4. Choix professionnel pour un jeune en situation de handicap - Échanges avec Yann DELAUBIER (Apprenti BPJEPS)

Yann DELAUBIER présente son parcours personnel de formation. Suite à un accident, il s'oriente vers la pratique du canoë-kayak, sport adapté à son handicap. Engagé préalablement dans une filière agricole (pas adaptée), il fait le choix de se réorienter dans une formation d'éducateur sportif BPJEPS CKDA (Contrat d'apprentissage avec le club Amicale Laique Toul Canoë Kayak / Centre de formation : Nautisme en Île-de-France).

5. Invité surprise – Yoan PICARD (Directeur Général et Réfèrent Handicap de Nautisme en Île-de-France)

L'association Nautisme en Île-de-France est reconnue organisme de formation et centre de formation d'apprenti dans les métiers des activités nautiques. Plus d'informations sur : <https://sports-nautiques.fr>

Un des objectifs de l'association est de rendre accessibles les différentes formations proposées. Cette accessibilité est possible pour certains types de handicap (mais pas tous).

Pour définir les adaptations nécessaires aux situations de formation, l'organisme de formation réalise, sur la base du dossier médical et en lien avec le référent handicap, un état des lieux préalable : prise de connaissance des contraintes liées au type de handicap, prise de contact avec le médecin fédéral, analyse des capacités du candidat à réussir le diplôme et l'ensemble des épreuves, analyse des capacités du candidat à obtenir toutes les prérogatives du diplôme, ...

L'organisme de formation accompagne également la personne en situation de handicap et l'employeur en faisant appel à des organismes spécialisés comme l'Agefiph (aide à l'adaptation des situations de travail, aide à l'embauche, ...)

6. Informations suite aux plénières

3 structures du Grand Est sont labellisées « Club Pagaie Santé » : Amicale Laïque Toul Canoë Kayak, Association Sportive Plein Air Colmar Horbourg-Wihr, M.J.C Maison pour Tous Romilly.

Une nouvelle campagne de labellisation sera prochainement lancée. La commission invitera les clubs investis dans le domaine du sport santé à candidater.

7. Ouverture Maisons Sport Santé

Dans le cadre du déploiement progressif de Maisons Sport Santé sur le Grand Est, la Commission souhaite connaître la nature et le type des collaborations mises en place par les clubs CK.

Merci de communiquer à : laurence.dechenaud@gmail.com

8. Calendrier

Seulement 2 personnes de l'Amicale Laïque Toul Canoë Kayak se sont manifestées pour participer à la formation « Handikayak – Transfert » programmée à Nancy le 19 mars 2022. Ce temps de formation sera organisé en interne au niveau du club de Toul.

Une formation « Apprentissage à la barre » (Pagaie Couleur Verte Dragon-Boat) est programmée le 30 avril 2022 à Toul. Cette formation permet d'apprendre à barrer des équipages Dragon-Boat en compétition et également en sport santé (Dragon Ladies).

La manifestation Vogu' à Toul, accessible à tous (pratiquants en situation de handicap / pratiquants sport-santé), se déroulera le 1^{er} mai 2022 à Toul. Informations et réservations sur : <https://altck.org/evenements/72710510-2/>

La prochaine réunion de la Commission Régionale Handikayak & Pagaie Santé se déroulera le mardi 10 mai 2022 à partir de 20H30. Sujets envisagés : handicap mental, retour sur la Vogu' à Toul.

ETAT DES LIEUX

PARASPORT EN GRAND EST

Présentation du document

Par Paul CAILLET – RPT Grand Est



Déroulé de la présentation :

1. Présentation CPSF
2. Contextualisation
3. Méthodologie
4. Chiffres clés & constats
5. Préconisations





Mouvement Parasportif

Comité Paralympique & Sportif Français / 43 membres

Collège Fédérations Fondatrices (2)

Collège Fédérations Paralympiques (13)

Collège Fédérations Affinitaires (28)



Handicaps Psychiques & Mentaux



Handicaps Sensoriels & Physiques



— Fédérations non-déléгатaires

Centre National Sports de la Défense / Athlétisme / ASPTT / Baseball & Softball / FFBB / FFF / Squash / Force / Golf / FFHB / Hockey / **Karaté** / UGSEL / Escalade / Natation / Parachutisme / Pétanque et Jeu Provençal / **Rugby à XIII** / Squash / UFOLEP / USEP / **Voile** / FFSU / Sport pour tous / UCPA / UNSS / FSCF / **Surf** / FSGT

— Fédérations déléгатaires

- Modèle d'organisation du Sport en France en pleine évolution,
- Le Mouvement Parasportif est en évolution continuelle,
- Peu de coordination régionale du « sport-handicap » avant 2020,
- Arrivé d'un nouvel acteur en territoires avec le CPSF,
- Dimension parasportive à systématiser dans le Sport,

- Travail pas figé dans le temps,
- Pas une étude quantitative et statistiques,
- Peu de données statistiques existent pour étayer la connaissance du handicap,
- Contexte contraint de rencontres des acteurs régionaux,
- Vision transversale à 360°

Chiffres clés

Population & pratique sportive en Région

- 118 919 bénéficiaires en AAH/ AEEH
(2,14% de la population régionale)
- 6260 licenciés chez Handisport & Sport Adapté
(5,3% des bénéficiaires AAH / AEEH)
- 1 278 500 licenciés en Grand Est
(23% de la population)
- Moyenne licenciés par club en région : 85
(50 chez Sport Adapté / 26 chez Handisport)





Chiffres clés

Constats à en tirer

- Faible connaissance du public et de sa pratique,
 - Prescripteurs pas suffisamment informés
 - données consolidées sur personnes grandement handicapées (AAH/AEEH)
- Modèle structurant opposé des ligues spécifiques
 - Sport Adapté, principalement présent en établissement
 - Handisport, opposition créneaux pratiques / disponibilités pratiquants
- Une pratique inégale au sein du médico-social
 - Pratique sportive pas systématisée dans les projets d'établissements,
 - Absence d' éducateur en Activité Physique Adaptée,
 - Habitudes d'organisation différentes du Mouvement Sportif
 - Manque d'équipements sportifs accessible



Chiffres clés

Constats à en tirer

- PSH, présente en majorité autour des grandes agglomérations

Du fait de l'accessibilité aux soins et transport,

Problématique renforcée en territoires ruraux.

- **Manque de connaissance entre les acteurs « Sport handicap »**

En résulte une faible connaissance des dispositifs par les PSH,

Absence d'une tête de réseau,

Compétence « Sport » est répartie entre plusieurs acteurs.

- **Le modèle des clubs Para-accueillant doit être spécifique et repensé**

Chiffres clés

Accessibilité des infrastructures

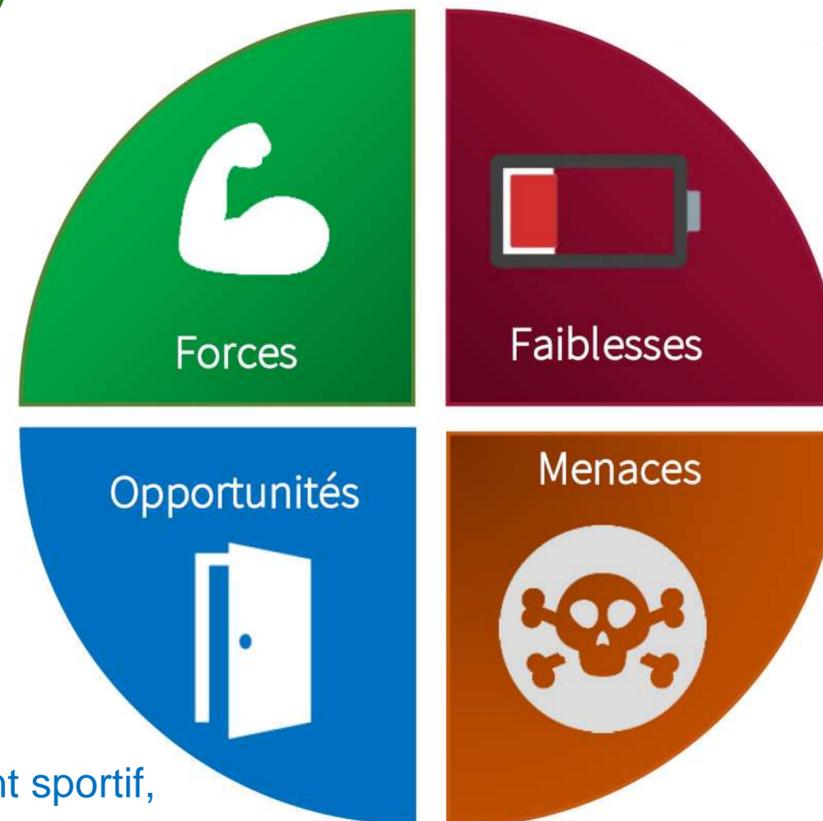
- 32 692 équipements recensés dans le RES
(13 639 sont structurants soit 41,7%)
- 60% des équipements sont « accessibles »
(19 522 équip. pour la seule accessibilité de l'aire de jeu)
- 17,3% des équipements sont accessibles « aire jeu + vestiaires »
(soit seulement 5 651 équipements)
- 0,74% des équipements sont « totalement » accessibles
(243 équipements pour Aire de jeu, vestiaires, sanitaires sportifs et publics et tribunes)
- Accessibilité ne prend pas en compte la norme d'usage
(Fauteuil sportif ni même handicap psychique & mental)



ETAT DES LIEUX

PARASPORT EN GRAND EST

- Taux d'équipement sportif (3^{ème} région en France)
- Région frontalière de quatre pays
- Encrage des espaces naturels



- Développement des APPN,
- Développement du Sport Santé dans le Mouvement sportif,
- Jeux Paralympiques de Paris 2024,
- Coordination des acteurs au sein de la commission régionale « Sport Handicap » de la CRDS Grand Est,
- Nécessité de diversifier ces publics cibles.

- Manque de transversalité entre acteurs « Sport Handicap »,
- Accessibilité des équipements sportifs,
- Manque d'information des « prescripteurs »,
- Bénévolat en déclin,
- Manque de coordination

- Contexte post-COVID
- Recentrage d'acteurs sportifs sur leurs publics cibles,
- Quel financement dans le Sport à l'avenir (CRDS) ?

Préconisations

Pour soutenir l'accès à la pratique & son développement

- N°04 : Renforcer et soutenir le travail sur l'accès au Parasport au sein du milieu scolaire dans ses actions d'inclusion par le Sport.
- N°07 : Développer la prise en compte du volet parasportif dans le mouvement sportif régional au travers de ses instances, projets sportifs territoriaux et de groupes thématiques.
- N°08 : Favoriser la synergie des techniciens territoriaux du parasport pour centraliser les connaissances et appliquer un projet commun.
- N°09 : Accompagner la professionnalisation du Parasport et mutualiser le savoir-faire en territoire.
- N°10 : Réfléchir et co-construire un nouveau modèle de club para-accueillant
- N°11 : Mobiliser les acteurs sur la connaissance du matériel adapté et créer un modèle régional de mutualisation du matériel sportif adapté.



Préconisations

en lien avec le Mouvement Sportif

- N°13 : Redéfinir le travail de l'accessibilité en inversant la notion d'inclusion que l'on y induit en rendant accessible au Grand Public un équipement accessible aux personnes en situation de handicap.
- N°14 : Soutenir et accompagner les possibilités de prise en compte des limitations lourdes et du Handicap au sein du dispositif régional Prescri'Mouv sur le Sport Santé.
- N°15 : Identifier des acteurs ressources au sein du mouvement olympique régional de sorte à créer de nouveaux relais en direction d'un interlocuteur spécifique du mouvement paralympique.
- N°16 : Valoriser et renforcer l'expertise parasportive auprès des ligues homologues afin de soutenir la prise en charge du public et créer un modèle régional de formation parasportive.



Projets pilotes du CPSF

- ✓ Guide des Parasports pour les élus aux Sports
- ✓ Plateforme digitale « Trouve Ton Parasport »,
- ✓ Projet « ESMS x Clubs »,
- ✓ Formation Paraccueillante (FPA),
- ✓ « La Relève »



LA
RELEVÉ



Questions Réponses



Me contacter

Paul CAILLET



p.caillet@france-paralympique.fr



07 61 32 69 65



Paul Caillet Pro

PRÉSENTATION DU PROJET

ESMS
X
CLUBS



**ALLONS PLUS LOIN,
PARTAGEONS LE SPORT ENSEMBLE**





Allons plus loin, partageons le sport ensemble !

Le Comité Paralympique et Sportif Français a initié en 2020 une opération intitulée “ESMS x CLUBS“. L’objet de cette action est simple : mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n’ont pas de contacts réguliers avec le mouvement sportif fédéré afin d’impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d’accompagner leur pérennisation.

POURQUOI ?

La création de cette opération sert **trois grandes ambitions** à court et moyen termes :

- Accroître et pérenniser **le nombre de personnes relevant d’un ESMS pratiquant une activité sportive** régulière
- **Favoriser les liens et interactions** entre le milieu médico-social et les structures sportives fédérées afin de multiplier les passerelles
- **Mieux intégrer le sport dans le projet d’accompagnement personnalisé des personnes accueillies en établissement**

COMMENT ?

Un concept simple : **proposer un accompagnement** à la mise en lien entre un club sportif et un établissement social ou médico-social.

POUR QUI ?

Établissements éligibles :

- Les établissements médico-sociaux, de type IEM, IME, ITEP, ESAT, Foyers de vie etc. pour mineurs ou pour adultes. En priorité, les établissements de moins de 50 places accueillant des enfants et issus des réseaux suivants : UNAPEI ; APAJH ; NEXEM ; FEHAP ; APF...
- Les services d’Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD).
- Les services d’Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L’action pourra être adaptée pour mieux répondre aux spécificités des SESSAD/SAVS.

Structures sportives éligibles :

- Tout club sportif, ligue, comité étant issu d’une fédération membre du CPSF.
- Le club n’a pas été en lien avec l’établissement au cours des 3 dernières années.



ACCOMPAGNEMENT DU CPSF

L'accompagnement du CPSF peut prendre plusieurs formes :

- Aide à l'identification des établissements cibles via la mobilisation de ses réseaux
- Conseil & suivi à l'opérationnalisation du projet
- Accompagnement financier.

Une convention tripartite valide l'action proposée et donne lieu à un financement.

Un financement* en 2 étapes successives :

- 1500 euros versé par le CPSF au club proposant une découverte de pratique pour un minimum de 15 séances ;
- 500 euros versé par le CPSF en complément si l'action est pérennisée.

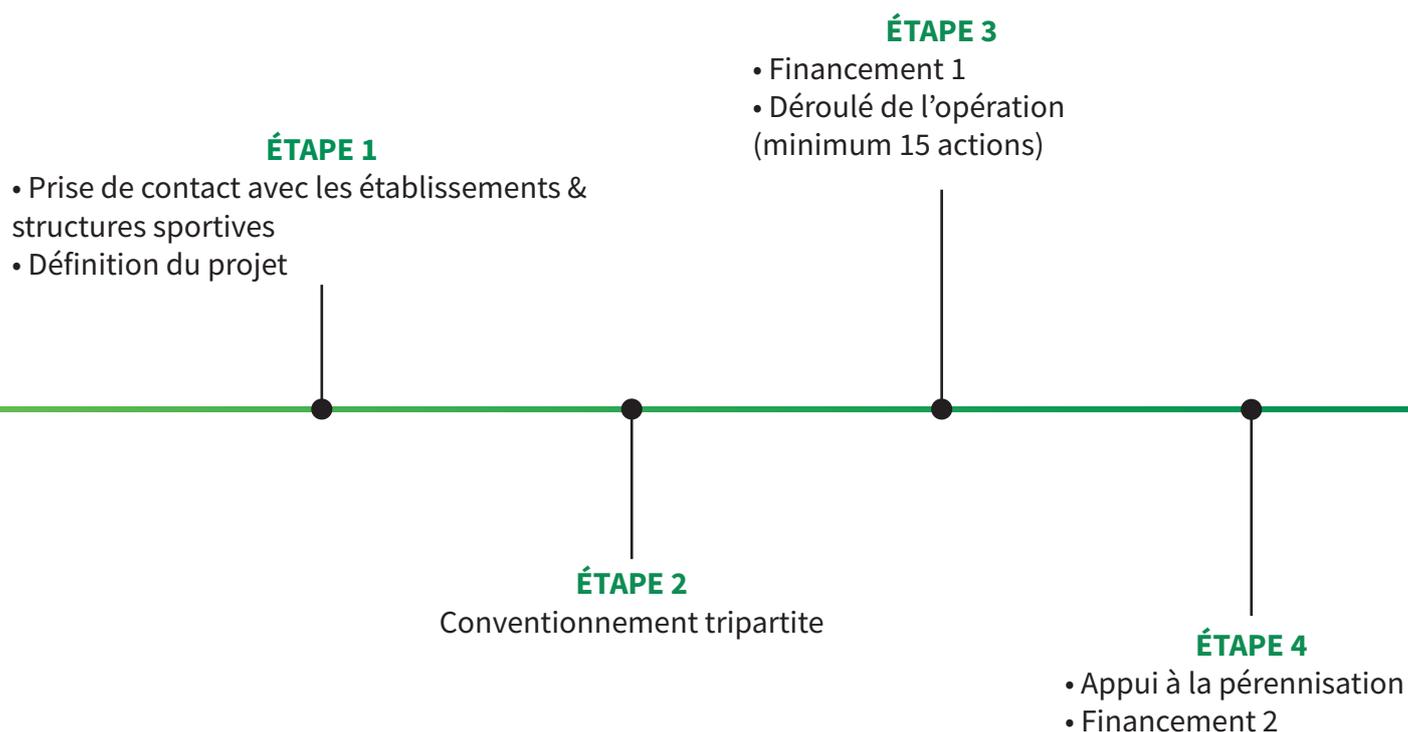


* À valider avec le CPSF en amont du déploiement de l'opération

UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT

POUR UN CLUB	POUR UN ESMS
<ul style="list-style-type: none">• Accéder à de nouveaux publics• Accroître la formation des encadrants sur l'accueil des personnes en situation de handicap en club• Faciliter les démarches de mise en relation avec les ESMS• Disposer d'un accompagnement financier complémentaire	<ul style="list-style-type: none">• Diversifier l'offre de pratique sportive proposée aux publics grâce à l'intervention de personnels formés• Accroître les passerelles avec le milieu ordinaire• Bénéficier du financement complémentaire alloué au club par le CPSF.

4 GRANDES ÉTAPES





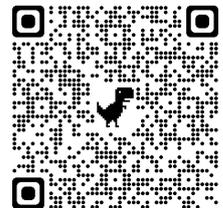
TRIATHLON À GAILLON



VIRÉE EN JOËLETTE À BESANÇON



GOLF À COUDRAY



VOS CONTACTS EN RÉGION



Elise BOURAGHDA

Référente paralympique | Bourgogne-Franche-Comté
07 62 99 19 60 | e.bouraghda@france-paralympique.fr



Apolline VEDRENNE

Référente paralympique | Occitanie
06 59 40 39 78 | a.vedrenne@france-paralympique.fr



Joffrey CHIRON

Référent paralympique | PACA
07 62 99 17 45 | j.chiron@france-paralympique.fr



Thomas URBAN

Référent paralympique | Île-de-France
07 62 99 19 87 | t.urban@france-paralympique.fr



Florian FOULQUIER

Référent paralympique | Normandie
07 62 99 18 80 | f.foulquier@france-paralympique.fr



Benoit CHANAL

Référent paralympique | Auvergne-Rhône-Alpes
07 61 32 69 12 | b.chanal@france-paralympique.fr



Antoine LAUDRIN

Référent paralympique | Bretagne
07 61 32 70 77 | a.laudrin@france-paralympique.fr



Stéphanie RENAUD

Référente paralympique | Nouvelle-Aquitaine
07 61 32 68 18 | s.renaud@france-paralympique.fr



Anthony GUIDOUX

Référent paralympique | Pays de la Loire
07 61 32 70 95 | a.guidoux@france-paralympique.fr



Emmanuelle OLIER

Référente paralympique | Centre-Val de Loire
07 61 32 69 02 | e.olier@france-paralympique.fr



Paul CAILLET

Référent paralympique | Grand Est
07 61 32 69 65 | p.caillet@france-paralympique.fr



Jérémy HOUBEAUT

Référent paralympique | Hauts-de-France
07 61 32 68 90 | j.houbeaut@france-paralympique.fr



france-paralympique.fr



[@FRAparalympique](https://twitter.com/FRAparalympique)



[@FranceParalympique](https://www.facebook.com/FranceParalympique)



[@FranceParalympique](https://www.instagram.com/FranceParalympique)



[FranceParalympique](https://www.youtube.com/FranceParalympique)